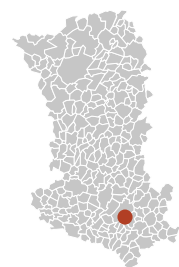




La Tonnelle

Aménagement et extension d'un abri de loisirs

Commune de Marcillé (79)



Pérenniser un lieu de rassemblement pour les habitants

Implanté dans un site arboré, à proximité de l'étang communal et du parcours sportif, cet espace accueille régulièrement des manifestations publiques et des réunions privées. Jusqu'alors composé d'un bâtiment en pierre, prolongé d'une structure temporaire en PVC, le site nécessite une évolution pour répondre aux besoins d'accueil. La municipalité souhaite pérenniser cet équipement en réhabilitant le bâti existant et en y ajoutant une extension.

L'objectif est d'offrir un abri fonctionnel et évolutif, capable de s'adapter aux différentes activités de loisirs, ainsi qu'aux variations climatiques, tout au long de l'année.

Besoins et enjeux : proposer un espace modulable, confortable en toute saison et adapté à la capacité d'accueil souhaitée. S'intégrer au site existant.

Mémento

- **Maître d'ouvrage :** Commune de Marcillé
- **Concepteur :** Claire Archimbaud architecte
- **Livraison :** juin 2024
- **Coût des travaux :** 250 000 € HT
- **Surface :** 95m² + 100m² (extension)
- **Financement mixte :** commune de Marcillé ; Conseil Départemental 79 ; État (DETR)



Vue intérieure de la partie extension en structure bois - photo CAUE 79

Les + du projet

- Conception bioclimatique
- Utilisation de matériaux durables et naturels
- Flexibilité des espaces et modularité des usages
- Intégration dans un site arboré, sobriété

Le projet : une conception bioclimatique, intégrée au paysage

L'extension s'appuie sur une structure en bois (poteaux-poutres en douglas), implantée sur la dalle existante, indépendante du bâtiment en pierre. Son enveloppe en bardage à claire-voie, en châtaignier, facilite l'intégration du nouveau bâti dans le site. Chaque façade répond à une fonction spécifique : au sud, des volets papillons font office de brise-soleil une fois relevés ; à l'ouest, l'accès principal s'effectue par de grands portails coulissants ; au nord, un bandeau vitré supérieur complète l'apport en lumière naturelle.



Photo de l'abri avant le projet



Après-projet de réhabilitation et extension, façade fermée - photo CAUE 79

Choix constructifs et confort d'usage

À l'intérieur, des panneaux de contreplaqué habillent les pignons jusqu'à 2,20 mètres de hauteur pour abriter efficacement du vent. Ce travail sur l'enveloppe et la complémentarité des matériaux locaux offre un espace lumineux et durable, parfaitement adapté à un usage quotidien.



Le bar, installé dans la partie existante a été dessiné sur-mesure, en bois contreplaqué.

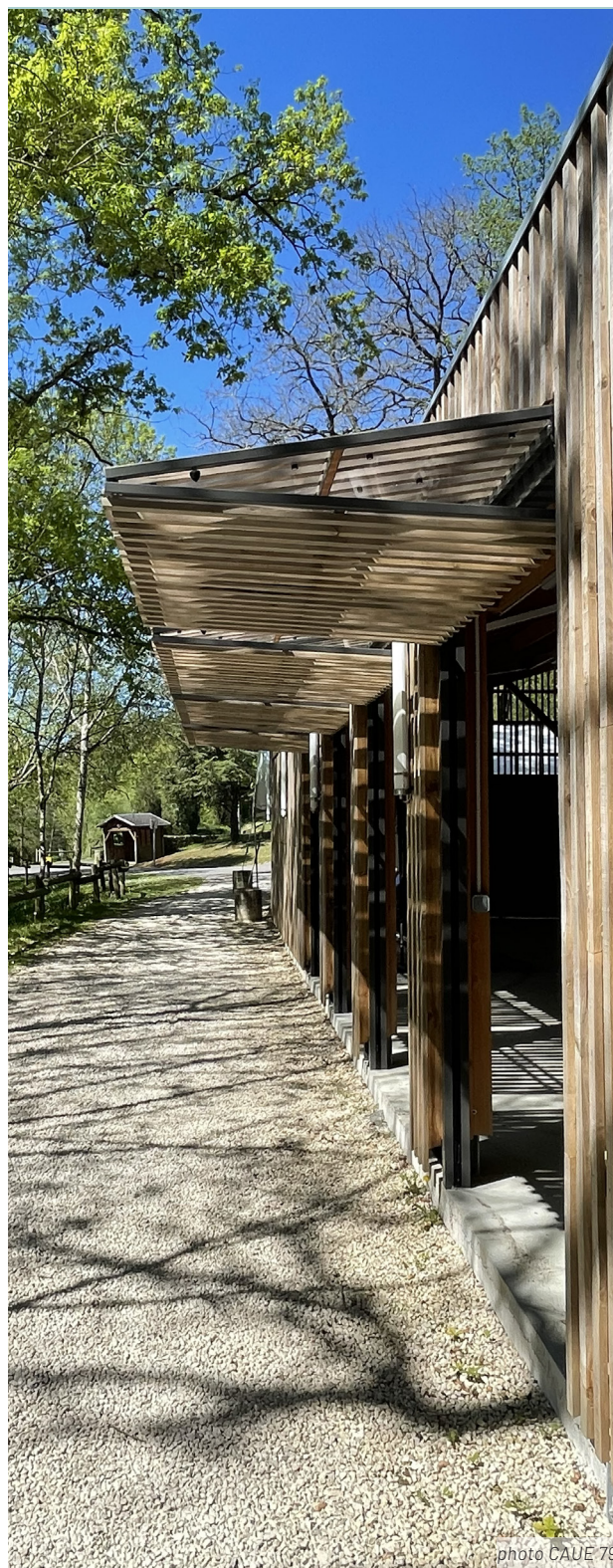


photo CAUE 79

Un système de volets relevables, en façade sud, qui permet d'ouvrir l'abri sur l'extérieur tout en ayant une fonction de brise-soleil.

Pour aller plus loin

L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr

Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28